

CG38(2020)OJprov

5 mars 2020

38^e Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe

17-19 mars 2020

PROJET D'ORDRE DU JOUR REUNION PUBLIQUE

THEME POUR 2020 :

LES COLLECTIVITES LOCALES ET REGIONALES : ACTEURS CLES DE LA
MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) en allemand, russe et italien, sauf indication contraire

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées :

- dans cet ordre du jour ;
- et sur le calendrier des réunions [CG38(2020)01] dans le **guide de la session**

Légende :

EN Anglais
FR Français
DE Allemand
IT Italien
RU Russe
TR Turc
LAT Letton

Lundi 16 mars 2020 (veille de la session)

Réunions des bureaux

Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE/IT/RU]	9h30-10h30, Salle 8
Bureau de la Chambre des régions [EN/FR/DE/RU]	9h30-10h30, Salle 10
Bureau du Congrès [EN/FR/DE/IT/RU]	10h30-12h30, Salle 8

Réunions des groupes politiques

	15h30-17h30
Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) [EN/FR/DE/IT/RU/TR]	Salle 9
Groupe Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes (SOC/V/DP) [EN/FR/DE/IT/RU/TR]	Salle 5
Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) [EN/FR/DE/IT/RU]	Salle 10
Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) [EN/RU/TR]	Salle 6

Réunion des Secrétaires de délégation

Réunion d'information	14h30-15h15, Salle 8
Pause-café avec les délégués jeunes	15h15-16h00, Bar des parlementaires

Veillez noter que le mercredi et jeudi matin une mise à jour des travaux sera disponible avec les amendements déposés ainsi que tout autre changement.

Mardi 17 mars 2020

Réunions des commissions [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

Commission de suivi	8h45-10h45, Salle 1
Commission des questions d'actualité	8h45-10h45, Salle 9
Commission de la gouvernance	8h45-10h45, Salle 5

Mardi 17 mars 2020

11h00-13h00, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

* *Délai de dépôt des amendements : lundi 16 mars, 16h00*

11h00	Ouverture de la 38^e Session du Congrès par le Président du Congrès Anders KNAPE
11h10	Vérification des pouvoirs des nouveaux membres [CG38(2020)21] [CG38(2020)22]  Présentation par les corapporteurs : Harald SONDEREGGER, Autriche (R, PPE/CCE), et Barbara TOCE, Italie (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution [CG38(2020)02]*
11h20	Adoption du projet d'ordre du jour de la session [CG38(2020)0J] Adoption du projet de procès-verbal de la dernière séance de la 37^e Session (31 octobre 2019) [CG37(2019)PV03]
11h23	Adoption de la composition des commissions du Congrès [CG38(2020)03]
11h25	Election du Secrétaire Général du Congrès  Présentation du candidat [Dans le cas où le scrutin n'a pas lieu par voie électronique, la séance sera suspendue jusqu'à 12h00. Le scrutin aura lieu dans l'antichambre de l'hémicycle]
11h50	Communication du Président du Congrès [CG38(2020)04] Débat
12h20	Révision des Règles et Procédures du Congrès  Corapporteurs : Liisa ANSALA, Finlande (L, GILD), Harald SONDEREGGER, Autriche (R, PPE/CCE), et Tamar TALIASHVILI, Géorgie (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution [CG38(2020)05]*
13h00	Suspension de la séance
13h00	EVENEMENT : Inauguration de l'exposition et réception offerte par l'Union des municipalités de Turquie – Foyer de l'hémicycle

Mardi 17 mars 2020

14h30-19h00, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

* *Délai de dépôt des amendements : lundi 16 mars, 16h00*

14h30	Présidence géorgienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (28 novembre 2019 – mai 2020) Allocution de David ZALKALIANI, Ministre des affaires étrangères de Géorgie au nom de la Présidence du Comité des Ministres Réponse orale aux questions écrites [CG38(2020)06] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : vendredi 13 mars, 15h00</i>	
15h30	Sexisme et violence sexiste en politique: mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) n° 5 Présentation par la rapporteure : Jelena DRENJANIN, Suède (L, PPE/CCE) Allocution de Stefano BONACCINI : Président du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG38(2020)07]*	
16h45	Rapport sur l'observation des élections locales en République de Moldova (20 octobre 2019) (ODD n°s 11 et 16) Présentation par le rapporteur : Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG38(2020)12]*	
17h25	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Turquie (ODD n°s 11 et 16) Présentation par les corapporteurs : Jakob WIENÉN, Pays-Bas (L, PPE/CCE), et Yoomi RENSTRÖM, Suède (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG38(2020)08]* Allocution de Muhterem İNCE, Vice-ministre de l'Intérieur de Turquie Réponse orale aux questions écrites [CG38(2020)09] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : vendredi 13 mars, 15h00</i>	
18h30	Cérémonie de remise du 7^e Prix Dosta !/Congrès	
19h00	Fin de la séance	
19h00	EVENEMENT : Réception offerte par Kakha KALADZE, Président de la délégation géorgienne auprès du Congrès, Maire de Tbilisi, Géorgie – Foyer de l'hémicycle	

Mercredi 18 mars 2020

Chambre des régions

9h00-12h30, Hémicycle [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

Thème : Intégration territoriale : traiter les inégalités au sein de la région

9h00	Ouverture de la session par la Présidente de la Chambre Gunn Marit HELGESEN
9h05	Adoption du projet d'ordre du jour de la Chambre [CPR38(2020)OJ] [CPR38(2020)02]
9h20	Communication de la Présidente de la Chambre [CPR38(2020)01]
9h35	Stratégies pour l'intégration territoriale : réduire le clivage entre zones métropolitaines et non-métropolitaines (ODD n^{os} 10 et 11) Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">• Gustavo A. MATOS EXPOSITO, Président de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE) Débat
	De Villes intelligentes à Régions intelligentes : l'économie numérique régionale, un outil pour l'inclusion (ODD n^{os} 10 et 11) Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">• Olga WESSELS, Chef du bureau de Bruxelles du Consortium européen des universités innovantes (ECIU)• Farid MUKHAMETSHIN, Président, Conseil d'état de la République de Tatarstan, Fédération de Russie Débat
	Formation continue et emploi durable pour les jeunes générations : un défi pour les régions (ODD n^{os} 4 et 10) Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">• Elsa SCHALCK, Vice-présidente en charge de la jeunesse, de l'orientation et de la démocratie territoriale de la région du Grand-Est (France)• Bernard WICHT, Chef des affaires internationales à la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Suisse• un(e) représentant(e) d'un Land, Autriche (à confirmer) Débat
	Débat libre (sous réserve du temps disponible)
	Date de la prochaine session
12h25	Clôture par la Présidente de la Chambre
12h30	EVENEMENT : Réception pour célébrer le 20 ^e Anniversaire de l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA) – Foyer de l'hémicycle

Mercredi 18 mars 2020

Chambre des pouvoirs locaux

9h00-12h30, Salle 1 [EN/FR/DE/IT/RU/TR/LAT]

* *Délai de dépôt des amendements : mardi 17 mars, 10h00*

9h00	Ouverture de la session par le Président de la Chambre Xavier CADORET
9h02	Adoption du projet d'ordre du jour de la Chambre [CPL38(2020)OJ]
9h05	Election de 2 vice-président(e)s de la Chambre [délai de soumission des candidatures : mercredi 18 mars, 7h00] Présentation des candidat(e)s - Vote
9h10	Communication par le Président [CPL38(2020)01]
9h20	Contribution du Congrès au rétablissement des élections locales à Mostar (ODD n° 11)  Présentation par le rapporteur : Robert-Csongor GRUMAN, Roumanie (L, PPE/CCE) Allocution de Irma BARALIJA, Vice-Présidente, "Naša Stranka" (Notre Parti), Mostar, Bosnie-Herzégovine Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CPL38(2020)02]*
10h10	Débat thématique : conditions de travail des élus locaux – cherche candidats désespérément [CPL38(2020)07] Allocution par Eric HOLFORD, conseiller du South Lanarkshire, membre du groupe d'intérêt spécial "Barriers to Elected Office" (obstacles à l'exercice d'une fonction électorale) de la Convention des autorités locales écossaises (COSLA), Royaume-Uni Débat
11h00	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Arménie (ODD n°s 11 et 16)  Présentation par les corapporteurs : Bryony RUDKIN, Royaume-Uni (L, SOC/V/DP), et Gunn Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL38(2020)03]*
11h45	Rapport d'enquête sur la réforme territoriale en Lettonie  Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP), et Marc COOLS, Belgique (L, GILD) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CPL38(2020)05]*
	Date de la prochaine session
	Clôture par le Président de la Chambre
12h30	EVENEMENT : Réception pour célébrer le 20 ^e Anniversaire de l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA) – Foyer de l'hémicycle

Mercredi 18 mars 2020

14h30-19h30, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

* *Délai de dépôt des amendements : mardi 17 mars, 10h00*

14h30	Adoption des procès-verbaux de la séance du Congrès du 17 mars 2020 [CG38(2020)PV01am] [CG38(2020)PV01pm]
14h35	Remise de la médaille du Congrès à un membre honoraire Gaye DOGANOGLU, ancienne Vice-Présidente du Congrès, Turquie
14h55	Commentaire contemporain du Congrès sur le rapport explicatif de la Charte européenne de l'autonomie locale  Présentation par le rapporteur : Jakob WIENEN, Pays-Bas (L, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG38(2020)11]*
15h40	Les autorités territoriales et le changement climatique : la mise en œuvre de l'ODD n° 13 [CG38(2020)20] Présentation par le porte-parole du Congrès sur le changement climatique et l'environnement, Vladimir PREBILIC, Slovénie, (L, SOC/V/DP) Allocution d'un orateur invité (à confirmer) Débat
17h00	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Portugal (ODD n°s 11 et 16)  Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP), et David ERAY, Suisse (R, GILD) Allocution d'un représentant du gouvernement portugais (à confirmer) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG38(2020)10]*
18h20	Débat libre
19h30	Fin de la séance
19h30	EVENEMENT : Réception offerte par la Ville de Strasbourg, à l'Hôtel de Ville, Place Broglie

Jeudi 19 mars 2020

9h00-11h00, Hémicycle

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

* *Délai de dépôt des amendements : mercredi 18 mars, 10h00*

9h00	Adoption formelle des textes approuvés par les chambres [CG38(2020)13]
9h02	Adoption des procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 18 mars 2020 [CPR38(2020)PV], [CPL38(2020)PV], et [CG38(2020)PV02]
9h10	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Hongrie (ODD 11 et 16)  Présentation par les corapporteurs : Marc COOLS, Belgique (L, GILD), et Jean-Pierre LIOUVILLE, France (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG38(2020)14]* Allocution de Miklós DUKAI, Secrétaire d'État adjoint aux collectivités locales, Hongrie Réponse orale aux questions écrites [CG38(2020)15] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : mardi 17 mars, 15h00</i>
10h00	Célébration du 20^e Anniversaire de l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA) Allocution d'Oriano OTOČAN, Président d'ALDA Débat
11h00	Clôture de la 38^e Session du Congrès par le Président du Congrès

Jeudi 19 mars 2020

11h15-13h15, Salle 8

Congrès 2020-2025 : renouvellement et priorités

Echange de vues avec des associations nationales et européennes

[EN/FR/DE/IT/RU]

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIREE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le vote électronique aura lieu dans l'hémicycle et dans la Salle 1. Les **badges** des membres seront utilisés pour le vote électronique dans l'hémicycle (Congrès et Chambre des régions). Les votes en salle 1 (Chambre des pouvoirs locaux) se feront au moyen des **boitiers de vote** distribués à l'entrée de la salle au moment de la signature du registre de présence. Ces boitiers devront être remis au Secrétariat à la fin de la session de la Chambre des pouvoirs locaux.
- L'accès à l'hémicycle est strictement réservé aux personnes munies d'un badge spécifique identifiable par le symbole de l'hémicycle. Le placement en hémicycle lors des séances plénières se fait selon le plan disponible pour consultation à l'entrée.
- Dépôt des questions écrites pour réponse orale (bureau 1081) (congress.session@coe.int) : chaque membre doit se limiter à une question par orateur invité. Veuillez consulter l'ordre du jour pour les délais de dépôt.
- Conditions et délais de dépôt des amendements (bureau 1081) (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, la veille** du jour où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent, sauf pour les textes qui seront discutés le mardi 17 mars pour lesquels le délai est fixé à **16h00 lundi 16 mars 2020**. Les amendements doivent être signés par 5 délégué(e)s issu(e)s d'au moins 2 délégations, pour les textes débattus en séance plénière ; par 5 délégué(e)s siégeant à la Chambre des pouvoirs locaux, issu(e)s d'au moins 2 délégations, pour les textes débattus à la Chambre des pouvoirs locaux ; et par 5 délégué(e)s siégeant de plein droit à la Chambre des régions, issu(e)s d'au moins deux délégations, pour les textes débattus à la Chambre des régions. Chaque amendement doit préciser le nom du/de la délégué(e) qui le présentera.
- Inscription des orateurs aux débats : les fiches d'inscription aux débats, à disposition devant l'hémicycle et la Salle 1 (séances plénières et sessions des chambres), sont à remettre à la Séance devant la table de la Présidence pour les débats en hémicycle, et au Secrétariat de la Présidence de la chambre qui se réunit en Salle 1.
- **Bureau des finances** : bureaux 1040 et 1033.
- **La Séance** pour toute autre question : bureau 1081.
- **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS –
Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès**
 6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :
 - a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
 - b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
 - c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
 - d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
 - e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
 - f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
 - g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.
 7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée prévue au paragraphe 6 du présent article 30, le président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.